CONVENTION DE PARTENARIAT — MUSÉES & SITES TOURISTIQUES

Coin Branché, propulsé par RSYNC LAB — Abomey-Calavi, République du Bénin

RCCM : RB/ABC/26 A 144147 du 29-07-2026 — IFU : 0202476326170 — Contact : hellocoinbranche@gmail.com

Version 1.0 — Septembre 2026

ARTICLE 1 — PARTIES

- **Coin Branché** (ci-après « la Plateforme »), propulsé par l'entreprise **RSYNC LAB**, Abomey-Calavi.
- **Le Site partenaire** (musée, site touristique, galerie, lieu patrimonial), désigné en annexe (nom, adresse, représentant légal, contacts).

ARTICLE 2 — OBJET

Valorisation réciproque : le Site partenaire gagne visibilité et outils numériques ; Coin Branché gagne visibilité auprès des visiteurs (logo et présentation du concept affichés dans l'expérience visiteur).

Principe fondateur : aucune commission prélevée sur les visites et réservations issues de ce partenariat.

Coin Branché peut également mettre à disposition du Site partenaire, sur demande, son **marketplace en ligne** dédié à la vente d'objets d'art et de produits culturels dérivés. Dans ce cas, une **commission de 10 %** s'applique sur le montant des ventes réalisées via le marketplace.

ARTICLE 3 — OUTIL MIS À DISPOSITION (DASHBOARD AUTONOME)

Coin Branché fournit au Site un tableau de bord autonome permettant de :

1. **Publier des œuvres** : ajout / édition avec images, récits et courtes vidéos.
2. **Générer des QR codes** téléchargeables et imprimables (par œuvre, salle ou parcours).
3. **Gérer les parcours** : création, ordre de visite, activation / désactivation.
4. **Confirmer les réservations** : validation, horaires, affectation des guides dédiés.
5. **Suivre les statistiques de découverte** : scans, œuvres vues, parcours terminés, taux de complétion.
6. **Collection de démonstration incluse** : jeu d'exemple pré-chargé pour prise en main immédiate.
7. **Données sauvegardées en base** : contenus et statistiques conservés et exportables sur demande.

ARTICLE 4 — EXPÉRIENCE VISITEUR

- Le visiteur **scanne le QR** devant chaque œuvre / point d'intérêt.
- Une **carte du site se révèle progressivement** au fil des découvertes (gamification).

- Chaque écran affiche le **logo Coin Branché et une présentation courte du concept** avec lien vers la plateforme.
- Expérience utilisable sur smartphone, sans application obligatoire.

ARTICLE 5 — OBLIGATIONS DU SITE PARTENAIRE

- Fournir contenus exacts et libres de droits (ou autorisés) : images, textes, vidéos.
- Maintenir horaires, tarifs d'entrée éventuels et disponibilités des guides à jour.
- Apposer les QR codes de façon visible et en bon état ; signaler toute dégradation.
- Autoriser l'affichage du logo Coin Branché dans le parcours de visite numérique.

ARTICLE 6 — OBLIGATIONS DE COIN BRANCHÉ

- Mise en service du dashboard sous **14 jours** après signature et réception des contenus initiaux.
- Formation initiale à distance (1 session) + support par email / WhatsApp.
- Hébergement, sauvegardes et maintenance corrective incluses.
- Référencement du Site sur la plateforme avec fiche dédiée et badge « Partenaire culturel ».

ARTICLE 7 — MODÈLE ÉCONOMIQUE

- **Gratuit, 0 % commission** sur les visites et réservations issues du partenariat culturel.
- Le Site conserve l'intégralité de ses recettes de billetterie / boutique.
- **Marketplace en ligne (vente d'objets d'art)** : sur demande du Site partenaire, Coin Branché met à disposition sa place de marché en ligne pour la vente d'objets d'art et de produits culturels dérivés. Une **commission de 10 %** est prélevée sur le montant HT des ventes réalisées via ce canal.
- Évolutions spécifiques sur devis (ex. : audioguides multilingues, billetterie intégrée).

ARTICLE 8 — PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE & DONNÉES

- Chaque partie conserve ses marques et contenus ; licence réciproque d'usage limitée à l'exécution de la convention.
- Données visiteurs : finalités statistiques et fonctionnelles uniquement ; conformité au Code du Numérique (Livre V).
- Le Site peut demander l'export ou la suppression de ses contenus à tout moment.

ARTICLE 9 — DURÉE & RÉSILIATION

- Durée initiale de **12 mois**, renouvelable par tacite reconduction.
- Résiliation avec préavis de **30 jours** par écrit ; restitution / export des contenus sous 15 jours.
- Des **avenants** pourront être établis d'un commun accord pour modifier les clauses du présent document.

ARTICLE 10 — SIGNATURES

Fait en deux exemplaires.

Coin Branché (RSYNC LAB)	**Le Site partenaire**
Nom, qualité, date, signature	Nom, qualité, cachet, date, signature

Annexe A : fiche d'identification du Site (nom, adresse, représentant, contacts, horaires, guides dédiés).

Annexe B : inventaire initial des œuvres / points d'intérêt à publier.